

FICHE PRATIQUE N°3

CLASSER OU LABELLISER SON MEUBLÉ



LE CLASSEMENT "MEUBLÉ DE TOURISME"

La labellisation ou le classement de votre « meublé de tourisme » est une démarche volontaire qui qualifie votre bien. A l'heure où les annonces de location foisonnent sur Internet, un classement ou un label peuvent rassurer l'internaute et inciter à l'acte d'achat.



Le classement d'un hébergement touristique dépend de l'état dans le cadre de son pouvoir réglementaire. Ainsi le classement s'appuie sur un référentiel « technique » codifié et publié au Journal Officiel. Généralement il se traduit par l'obtention d'étoiles, lesquelles sont une référence sur le plan international. Le classement n'est pas applicable aux chambres d'hôtes.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CLASSER SON MEUBLÉ ?

- Une information fiable avec une garantie de conformité et de qualité. C'est l'assurance que les prestations que vous proposez correspondent à un certain niveau de qualité et sont ajustées aux attentes des clients des meublés de tourisme.
- Une reconnaissance officielle et un point de repère pour vos clientèles françaises et internationales.
- Le classement se fait de 1 à 5 étoiles :
 - ★ Simple et économique.
 - ★★ Milieu de gamme, confortable.
 - ★★★ Milieu de gamme, bien équipé et très confortable.
 - ★★★★ Haut de gamme.
 - ★★★★★ Confort et qualité exceptionnels, services de niveau international.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU CLASSEMENT ?

- La possibilité d'accepter les Chèques Vacances et de bénéficier d'une communication nationale par l'ANCV.
- Un abattement sur les cotisations URSSAF si vous engendrez plus de 23000 € de chiffre d'affaire (loi sur l'économie numérique).
- Une taxe de séjour forfaitaire.



QUELLE EST LA DURÉE DU CLASSEMENT ?

Une fois obtenu après une visite d'évaluation, le classement est conservé pour une durée de 5 ans.

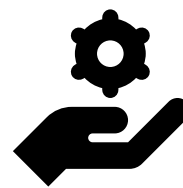
➔ Il est obligatoire d'afficher l'agrément dans la location.

COMMENT FAIRE CLASSER SON MEUBLÉ ?

Votre location est inspectée sur la base d'un référentiel national, c'est la garantie pour vous d'offrir à vos clients, français et étrangers, un hébergement de qualité.

Ce référentiel comprend 112 critères regroupés sous 3 chapitres :

- Équipements et aménagements,
- Services aux clients,
- Accessibilité et développement durable.



Le classement est une démarche volontaire émanant du propriétaire. Vous devez vérifier les critères contenus dans le tableau de classement des meublés de tourisme (consultable sur www.classement.atout-france.fr/meubles). Certains critères ont un caractère obligatoire et d'autres un caractère optionnel. Pour être classé dans une catégorie donnée, le meublé doit obtenir un nombre de points obligatoires et un nombre de points optionnels.

QUI CONTACTER ?

Les listes exhaustives de tous les organismes agréés et accrédités sont disponibles sur le site <https://www.classement.atout-france.fr/les-organismes-accredites>

C'est au propriétaire de contacter l'organisme choisi, l'Office du Tourisme reste à votre disposition pour vous accompagner si besoin.

Voici la liste des organismes agréés et accrédités en Côtes d'Armor :

NOM DE L'ORGANISME	COORDONNÉES	TARIFS
Cabinet Letellier	Vincent Letellier 1 allée Marie Le Vaillant - 22000 Saint Briec Tél. 06 87 36 94 19 rt22classement@gmail.com	• 168 € • Hébergement de plus de 15 personnes : sur devis
Clévacances	Clévacances 22 30 chemin de Goasmeur - 22500 Paimpol Tél. 02 96 22 93 55 clevacances22@orange.fr	• meublé jusqu'à 6 pers : 155 € • meublé + 6 pers : 200 €
Gîtes de France	Gîtes de France Côtes d'Armor 5 rue Alexander Fleming Cs 60420 - 22194 Plérin cedex Tél. 02 96 62 21 71 contact@gitesdarmor.com	• meublés et jusqu'à 2 chambres d'hôtes : 160 €
Cabinet Potrel	Valérie Potrel 33 rue de Chatillon - 35000 Rennes Tél. 06 87 34 87 48 valerie@cabinetpotrel.fr	• 168 € • Tarif dégressif dès le 2ème meublés

LA LABELLISATION

La labellisation est une forme d'adhésion à un label, ou à une marque, s'appuyant sur des règles et un référentiel définis dans le cadre d'un réseau ; et certains labels peuvent être plus exigeants que les démarches de classements. L'adhésion à un label ou à une marque collective permet très souvent d'accéder à des services mis en œuvre dans le cadre du réseau (ex : formation, assistance, conseil, communication, promotion, mise en marché et solutions commerciales).

QUEL EST L'INTÉRÊT DE LABELLISER SON HEBERGEMENT ?

La labellisation de votre hébergement vous ouvre les portes d'un réseau qui vous permettra d'accéder à différents services et à une vraie « vie de réseau » à laquelle il vous sera possible de participer plus ou moins activement :

- Conseil et assistance sur l'aménagement, l'évolution de votre produit touristique et sur le juridique
- Information de nature professionnelle (revue interne, intranet...),
- Formation (fiscalité, création d'outils de communication, décoration...),
- Communication (brochures, site Internet, applications pour smartphones...),
- Promotion (présence à des salons de niveau local, régional et national...),
- Mise en marché et commercialisation (accès à une éventuelle centrale de réservation, accès et fourniture à des solutions partenariales de commercialisation...).

CLÉVACANCES



Ce réseau, le second en France, se différencie notamment de celui des Gîtes de France, par ses implantations en milieux urbain et/ou de station. Les meublés et chambres d'hôtes sont classés de 1 à 5 clés pour 5 ans.

Dans les Côtes d'Armor, Clévacances est une structure associative, gérée par un Conseil d'Administration composé de propriétaires d'hébergements. Une fois adhérent, vous pouvez si vous le souhaitez, intégrer ce conseil et participer aux décisions.

TARIFS ADHÉSION

FORMULE LIBERTÉ (réservation directe possible, avec commission sur réservation en ligne de 4%)

Frais de dossier (par propriétaire pour un ou plusieurs hébergements sur un même site)	à partir de 90 € (uniquement 1ère année)
1er meublé (dégressif suivants)	225 € /an
1ère chambre d'hôtes (dégressif suivantes)	120 € /an

Frais de dossier réduits si
labellisation combinée à un
classement

FORMULE 100% EN LIGNE (sans réservation directe, commission sur réservation en ligne de 8%)

Frais de dossier	90 € (uniquement 1ère année)
Frais d'adhésion annuelle	80 € / an / hébergement

OPTION CHANEL MANAGER POSSIBLE (outil de gestion et de promotion permettant de gérer toutes ses réservations, y compris celles des plateformes comme Airbnb, Abritel...)

Plus d'informations :

Clévacances 22
30 chemin de Goasmeur - 22500 PAIMPOL

Tél. 02 96 22 93 55
clevacances22@orange.fr www.clevacances.com

GÎTES DE FRANCE



C'est le premier label en importance et le plus ancien réseau créé en France. Implanté en milieu rural, ce réseau labellise désormais des appartements en villes et en stations balnéaires. Toutes les offres sont classées de 1 à 5 épis pour 5 ans. Plusieurs options s'offrent à vous, de la gestion complète de votre hébergement par Gîte de France - sauf accueil et ménage - dans ce cas, le prix de la location est majoré de 14%, à une gestion partielle (gestion partagée ou directe).

TARIFS ADHÉSION

Visite conseil	100 €
----------------	-------

ADHÉSION PAR AN

Adhésion propriétaire	150 €
-----------------------	-------

Adhésion par meublé ou maison d'hôtes	30 €
---------------------------------------	------

COMMISSION RÉSERVATION EN LIGNE	10%
---------------------------------	-----

Plus d'informations :

Gîtes de France Côtes d'Armor

5 rue Alexander Fleming, Cs 60420 - 22194 Plérin cedex

Tél. 02 96 62 21 71 - contact@gitesdarmor.com

www.gites-de-france.com

ACCUEIL VÉLO



C'est une marque nationale, valable 3 ans. Un établissement Accueil Vélo doit respecter certaines conditions :

- être classé ou labellisé
- se trouver à proximité d'un itinéraire cyclable officiel (Véloroute...),
- offrir un accueil attentionné aux touristes à vélo : informations et conseils utiles (circuits, météo...),
- proposer des services adaptés aux cyclistes (transfert de bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage des vélos),
- proposer des équipements adaptés (un abri à vélos sécurisé, un kit de réparation).

L'hébergement est visible sur les sites francevelotourisme.com et lavélomaritime.fr, qui recensent tous les grands itinéraires vélo et les structures labellisées (loueurs de vélo, équipements de loisirs...). L'Office de Tourisme procède gratuitement à l'audit. L'adhésion au label coûte 200 € pour 3 ans.

ÉTAPE RANDO



Ce label gratuit, porté par la région Bretagne, met en avant les hébergements qui privilégient l'accueil à la nuitée des randonneurs itinérants à pieds, à vélo et à cheval. Les critères à respecter sont, par exemple, se situer à proximité d'un itinéraire officiel de randonnée (GR...), posséder une aire de nettoyage, un local sécurisé, apporter des services spécifiques. L'Office de Tourisme peut procéder gratuitement à l'audit de ce label.

RANDO ACCUEIL



Rando Accueil est un label national qui identifie des établissements touristiques offrant une prestation d'hébergement spécialisés dans la randonnée (à pied, à vélo, en VTT, à cheval...) mais aussi dans les activités de découverte et les sports de pleine nature. Ce label bénéficie de son propre site internet recensant les hébergements labellisés. Les frais d'entrée sont de 180 € (-15 pers) et la cotisation annuelle est de 99 €. Les grilles de critères sont disponibles à l'Office de Tourisme.

PLUS D'INFORMATIONS SUR CES 3 LABELS :

Côtes d'Armor Développement

Sophie Ribouchon, Filière Equipements de Loisirs, Sports Nature, Randonnée

7 rue Saint-Benoit - 22000 SAINT BRIEUC

Tél. 02 96 62 72 23 - sribouchon@cad22.com

TOURISME ET HANDICAP



Marque délivrée par la Ministère chargé du Tourisme. L'hébergement doit répondre à un cahier des charges très précis d'accessibilité. Il peut être labellisé pour 1 ou plusieurs handicaps. La marque est gratuite, mais l'audit peut être payant selon l'organisme. La grille de critères est disponible à l'Office de Tourisme.

Plus d'informations :

Orianne Guérin - Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne

1, rue Raoul Ponchon 35069 RENNES cedex

orienne@otb.bzh

CLÉ VERTE



Clef Verte

Il atteste que la démarche environnementale de l'hébergement touristique répond à plus d'une centaine de critères dans tous les domaines de la gestion touristique durable. Ces critères permettent aux établissements de réduire leur impact environnemental.

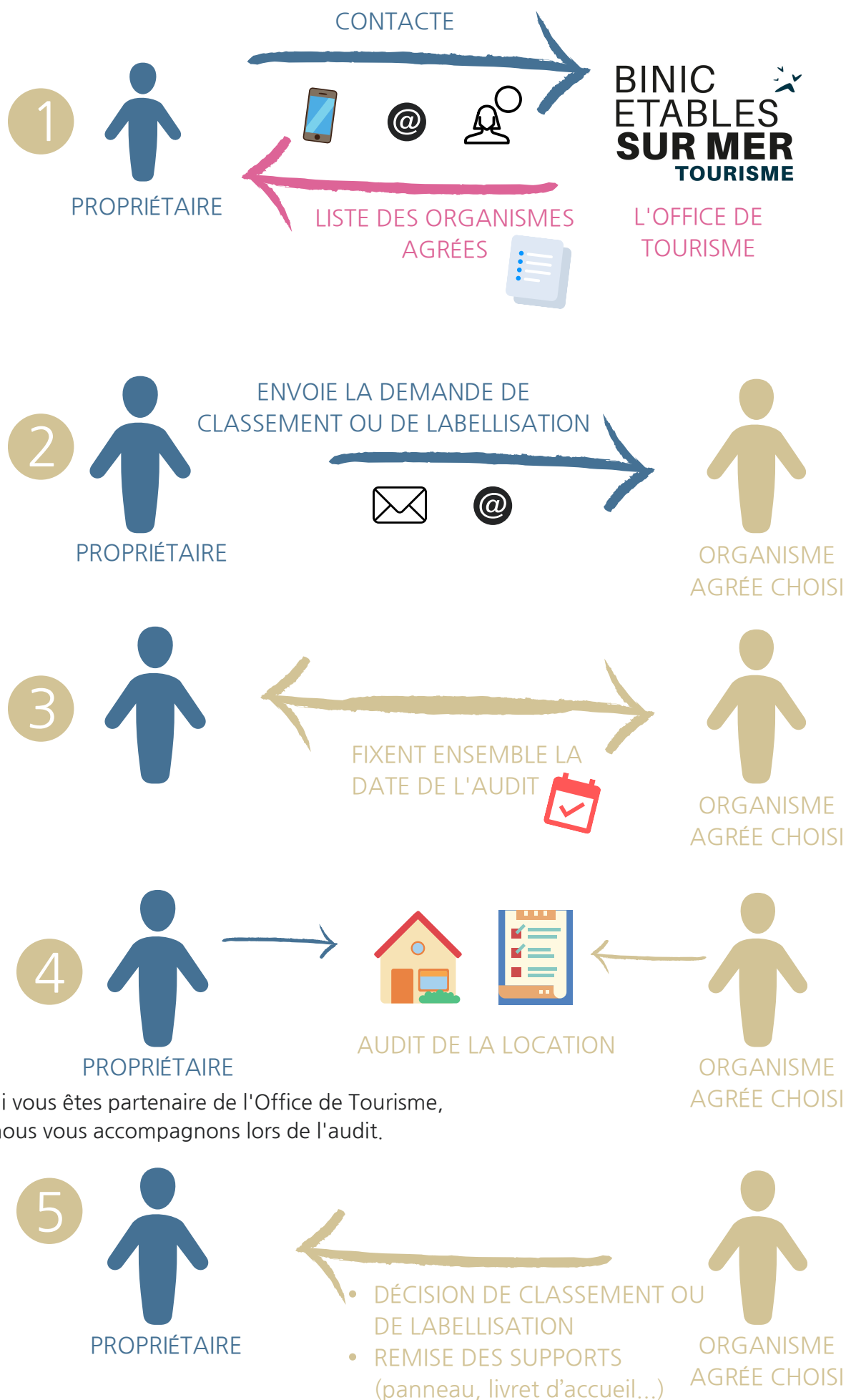
Plus d'informations :

www.laclefverte.org

Beaucoup d'autres labels existent, nous avons sélectionné les plus connus et donc les plus pertinents.

LA PROCÉDURE DE CLASSEMENT OU DE LABELLISATION

La démarche de classement et celle de labellisation ont des procédures identiques.





**BINIC
ETABLES
SUR MER
TOURISME**



Votre Référente hébergement :

Gaëlle RANNOU JULIA
6 place le Pomellec - 22520 BINIC-ETABLES-SUR-MER
02 96 73 60 12
g.rannou-julia@binicetablessurmer.com